

Infos Lilas

N° 93 - juin 2010

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES / www.ville-leslilas.fr

DOSSIER

Agenda 21 : l'avenir durable aux Lilas

Perspectives
Des jeunes très actifs

Prévention
Le plan canicule 2010 est lancé

Éducation
Trois questions à la FCPE

Festival jeunesse
Tous au parc Lucie Aubrac les 26 et 27 juin

Associations
Secret des fils aux Lilas



C'est le retour du temps des fleurs !

Chloé Péault et Olivier Jean, deux amis unissent leurs passions

Ils ont créé l'Association Jeunes Actifs pour proposer aux jeunes artistes d'allier musique et photographie. En attendant l'ouverture de leur studio d'enregistrement, ces deux jeunes Lilasiens se partagent entre expos, ateliers et événementiels.



« Quand on a une passion, il faut foncer » explique Olivier Jean. « Et ne jamais baisser les bras » ajoute Chloé Péault. Ces deux amis d'enfance, Lilasiens depuis toujours, en savent quelque chose. Leur passion, ils en ont fait leur activité. « A 12 ans, j'étais aux platines, confie Olivier. Mon frère jouait dans un groupe de rock, je l'accompagnais dans des concerts, je faisais le DJ entre les plateaux. Puis j'ai rencontré un groupe qui cherchait un

DJ. On est parti en tournée. » Olivier officie sur des festivals comme le Printemps de Bourges, les Eurockéennes, sur le plateau de Nulle Part Ailleurs à Canal+ ou sur de grandes scènes comme Bercy ou le Zénith.

La musique et l'image

« J'avais touché à tout, j'avais envie de passer à la production » raconte-t-il. Il fait alors la connaissance de deux rappeurs avec lesquels il sort

un CD de 7 titres. Mais pour vivre, il faut un « vrai job », et à l'époque, pour Olivier, c'est le bâtiment. Pas vraiment sa tasse de thé. Alors il décide de faire le point et part à Londres. Quand il revient, 8 mois plus tard, il a choisi : ce sera tout pour la musique. Il propose à Chloé, son amie de toujours, de lier leurs deux passions. Chloé, depuis longtemps en effet, se passionne pour la photographie : « A 14 ans, je travaillais avec mon père sur des tournages. Je suis devenue assistante décoratrice pour la pub ou sur des clips. Quand on est sur un plateau, une fois que le décor est monté, il faut attendre. J'ai toujours un appareil photo avec moi. Je me fais oublier. Je photographie les gens de façon très naturelle. Ils me disent que je les rends beaux ! »

Une structure pour les jeunes

Elle a ainsi pu « shooter » Yelle, Mickael Youn, Alexandre Devoise et bien d'autres. « Mais cela restait pour moi ou pour les amis, je ne montrais pas mon travail ». Jusqu'en novembre 2008 où Chloé et Olivier créent l'association Jeunes Actifs dont ils sont, à 25 et 28 ans, respectivement chargée de production et directeur artis-

tique. « Quand vous faites de la musique, vous avez besoin d'un studio pour enregistrer mais aussi de photos pour faire un book, une pochette d'album. Nous avons eu l'idée de créer une structure où de jeunes artistes pourraient profiter de nos deux expériences dans la musique et dans la photo. Et à des tarifs accessibles même à ceux qui n'ont pas les moyens. »

Des projets à suivre

Depuis, les deux amis ont vu leurs initiatives couronnées de succès : le Conseil général de la Seine Saint-Denis leur a confié l'animation d'un atelier photo dans un centre d'éducation fermé à Montfermeil ; ils ont remporté le « Prix Coup de cœur » de Lil'art 2 9 ; ils ont exposé au Centre Culturel Henri Dunant, organisé le Tremplin Musical 2010 de la ville... Ils ont séduit le public de Lil'art 2010 en réalisant, à la demande de la municipalité, des fresques photos des exposants, des enfants des écoles, et en organisant la performance live de grapheurs. Aujourd'hui Chloé et Olivier sont connus et reconnus, et ils ont des projets plein la tête : un atelier photo pour ados et adultes au centre culturel, la prochaine édition du Tremplin musical en 2011, faire un bout de route avec le groupe rock SMASH'ED (les vainqueurs du Tremplin 2010)... Et ouvrir leur studio d'enregistrement. Ils ont trouvé un local. Les travaux sont en cours. A suivre donc !

Contact : 06 19 13 08 30
chloe@assojeunesactifs.fr

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

A l'instar des chantiers de renouvellement urbain des Lilas, l'opération parisienne d'aménagement de la porte des Lilas suit son cours. La nouvelle gare de bus, l'espace vert et divers équipements collectifs sont en phase de finalisation...

Dans ce cadre, à l'entrée des Lilas, non loin du siège social du Pôle emploi, un ambitieux chantier va prochainement être engagé. Il s'agit d'un cinéma pour lequel la ville de Paris, à l'issue de son appel d'offre, a retenu le dossier présenté par David Herochsberg, qui gère notamment les cinémas *la Pagode* à proximité des Invalides ainsi que *le Balzac* et *le Saint Germain* dans le quartier Latin, en collaboration avec un important exploitant, la société Cap Ciné, dirigée par Philippe Déjurt.

Doté du label « art et essai », équipé en numérique dernier cri, disposant de 1 500 fauteuils répartis dans sept salles, les plans de ce cinéma d'inspiration futuriste viennent d'être dessinés par le cabinet d'architectes Hardel et Le Bihan.

Dans dix huit mois, le très beau projet de multiplexe cinéma *Étoile*

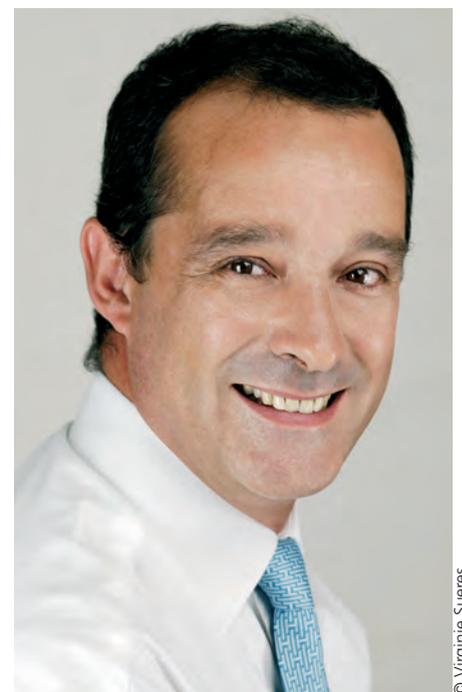
Lilas sera entièrement réalisé et ouvert au public, porte des Lilas, à l'entrée de notre ville.

Cette réalisation, sur un espace qui fût si longtemps laissé à l'abandon par la ville de Paris, est tout à l'honneur de la municipalité parisienne qui a fait le choix de l'ouverture aux villes voisines et d'un aménagement urbain en partenariat avec les communes limitrophes.

Elle s'inscrit totalement dans l'esprit du protocole de coopération entre Paris et les Lilas, que j'ai signé avec Bertrand Delanoë en février dernier, en expérimentant une formule d'équipements partagés dans le cadre des projets urbains en réalisation.

A nous désormais de trouver ensemble les meilleures formules de complémentarité culturelle entre ce futur multiplexe et nos cinémas municipaux, tels le cinéma du *Garde Chasse* mais également ceux de Bagnole, Romainville et Pantin, *le Cin'Hoche*, *le Trianon* ou *le Ciné 104*, afin de profiter de l'opportunité que représente l'installation d'*Étoile Lilas* pour renforcer l'offre de culture et de loisirs sur notre partie de l'est parisien.

« Dans dix huit mois, le très beau projet de multiplexe cinéma “Étoile Lilas” sera entièrement réalisé et ouvert au public, porte des Lilas, à l'entrée de notre ville... »



© Virginie Sueres

Mai 2010 : quelques instants

Lil'art 2010

Beaucoup de monde cette année encore à Lil'art. Déambulation dans les stands, jeux de pistes pour les enfants, photo, peinture, broderie, vidéo... Et toujours plus d'exposants prêts à faire partager leur passion.



7 mai



7 mai

Bernadette Chirac vis

L'exposition organisée en hommage aux personnels du photographe qui a long l'année dernière, a accueilli une visite de Bernadette Chirac. Attachée à la famille Belco, elle tenait à lui témoigner son amitié et à découvrir Les Lilas, Bernadette Chirac a été à Lil'art en compagnie de Daniel



8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945

Les associations d'anciens combattants et les représentants de la municipalité étaient présents pour commémorer le 65^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale.



26 mai

Formation aux « gestes qui sauvent »

Un défibrillateur peut sauver une vie en cas de problème cardiaque. C'est pourquoi la municipalité en a installé 10 dans des lieux accueillant du public. Deux séances de formation se sont tenues fin mai, la première au club des Hortensias (photo) et la seconde en mairie.

Bulles'zik : BD et musique font bon ménage

Chaud soleil, public de passionnés de BD, auteurs nombreux venus dédicacer leurs livres et rencontrer leurs lecteurs, groupes de musique en tout genre... Rien ne manquait pour assurer la réussite de Bulles'zik cette année. C'est l'album « Lutte Majeure » de Boris et Ceka, édité par KSTR, qui a reçu le prix Bulles Zik 2010.



Bako Mickaelian,
de la Bako's Family.

22 mai

nés



De gauche à droite : Daniel Guiraud, Léonie Cornalissen épouse de Baptiste Belcour, Bernadette Chirac, Claude Bartolone et la mère de Baptiste Belcour.

ite l'exposition Baptiste Belcour

ge à Baptiste Belcour, présentant les travaux per-
gtemps travaillé pour la commune et est décédé
siteuse de marque en la personne de Bernadette
ur, ayant connu Baptiste enfant en Corrèze, elle
insi qu'à sa famille. Manifestement heureuse de
rac a prolongé la soirée en visitant les exposants
Guiraud.



Atelier BD pour les enfants



De nombreux auteurs étaient là pour présenter et dédicacer leurs ouvrages.

Le loto solidaire
du Lions Club

Au gymnase Liberté, 70 personnes ont participé au traditionnel loto de l'association dont le premier prix était un voyage en Tunisie. La soirée a permis de récolter 3 000€. Le Lions Club reverse cette somme à la Croix Rouge et à diverses associations de solidarité.



28 mai



Au quartier des Sentes avec MVQS.



Rue de l'Égalité.

28 mai

Une belle fête des voisins

Un rayon de soleil est venu récompenser les organisateurs et participants des nombreuses fêtes des voisins qui se sont déroulées dans les différents quartiers de la ville. Ballons multicolores pour les uns, tables de jardins, nappes et gobelets en plastique pour les autres, rien ne manquait à ces petits apéritifs sympathiques et conviviaux pour petits et grands.



30 mai

Cabaret

Le 41^{ème} édition de ce rendez-vous incontournable de la vie culturelle des Lilas a été un grand cru. La comédie musicale « No man's Town », jouée par les adhérents des ateliers du centre culturel Jean-Cocteau, a ravi le public du Théâtre du Garde Chasse lors des quatre représentations du week-end.

Concours départemental des maisons fleuries 2010

Les personnes souhaitant participer au concours départemental des maisons fleuries peuvent retirer une fiche d'inscription à l'accueil des Services Techniques.

Les fiches doivent être retournées avant le 21 juin.

Deux catégories pour concourir :

- 1^{ère} catégorie : maison avec jardin visible de la rue
- 2^{ème} catégorie : balcons visibles de la rue, décors sur voie publique, fenêtres, portes et murs fleuris

Services Techniques

144 rue de Paris

Tél. : 01 55 82 18 30

Maternelle Courcoux

Remplacement des armatures et dalles des faux plafonds des salles d'accueil, d'activité, de restauration, d'informatique et du bureau de la directrice ainsi que celui de l'éclairage désormais équipé de lampes à basse consommation.

Coût des travaux : 15 000 € TTC.

Gymnase Jean Jaurès

Remplacement des 5 aérothermes de la salle du gymnase permettant d'améliorer le chauffage de la salle de sport.

Coût des travaux : 15 000 €.

Centre de loisirs

Reprise de l'étanchéité de la terrasse ainsi que des balcons de la façade sur rue dans le cadre de l'expertise réalisée par les services techniques et juridique de la ville afin de remédier aux malfaçons résultant des travaux initiaux. Ces travaux sont entrepris dans le cadre de la garantie décennale de l'ouvrage.

Coût des travaux : 37 000 € TTC entièrement pris en charge par les assurances.

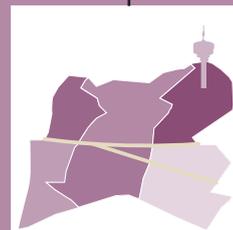
Retrouvez les travaux sur le site de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Nids de poule



La voirie a beaucoup souffert lors du rude hiver dernier. Une campagne de rebouchage des nids de poule est en cours sur la ville.

Montant des travaux : 20 000 €.

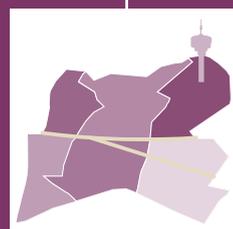


Fleurs d'été



Les services municipaux installent dans la ville 191 jardinières et dans les massifs des fleurs estivales qui succèdent aux bulbes printaniers. Pendant 1 mois et demi, 10 agents des espaces verts se mobilisent pour planter impatiens, graminées, pétunias, surfinias, ipomées...

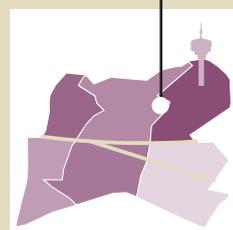
Montant des travaux : 17 000 €.



Deux nouvelles cabanes pour les enfants de l'école Julie Daubié



Deux petites cabanes en bois ont été installées dans la cour de la maternelle Julie Daubié.



Travaux de la rue de Paris : lancement mi-juin

Les travaux « visibles » de la rue de Paris commenceront mi-juin. Ils se dérouleront en trois phases :

- Entre la rue des Frères Flaviens et le carrefour rue des Bruyères/rue Francine Fromond : de juin à septembre 2010 (4 mois)
- Entre la rue G. Pompidou et la rue Lucien Noël (dont parvis de la mairie) : d'octobre 2010 à février 2011 (5 mois)

- Entre la rue des Bruyères et la rue Georges Pompidou : de mars 2011 à mai 2011 (3 mois). Ce planning peut être modifié en particulier à cause des intempéries ou d'aléas sur le chantier. Les arbres des contre-allées seront arrachés. Ils seront remplacés à l'automne par de nouveaux arbres de belles variétés (Aulnes et arbres de Judée).

Jeunesse

Un festival qui leur ressemble

Les 26 et 27 juin, musiques en tout genre, capuera, graff, fanfare brésilienne, photos mais aussi sport et développement durable seront au programme du festival de la jeunesse. Une manifestation pour tous les jeunes, organisée par des jeunes. Une belle occasion de se rendre au parc Lucie Aubrac...

Parce que les jeunes aiment découvrir et accumuler les expériences, un festival de la jeunesse est forcément protéiforme. Certains trouveront dans ce festival un moyen de faire connaître leur projet, d'autres, comme les groupes hip-hop, en profiteront pour se tester lors de leur première représentation en public. En présentant de multiples activités sur les différents stands, le service jeunesse souhaite aussi favoriser l'éclosion de projets, susciter des vocations dans des domaines aussi variés que le sport, l'humanitaire, la culture, l'art, la solidarité. Pour les nombreuses structures et associations qui travaillent toute l'année auprès des jeunes,

le festival sera une récompense et une nouvelle occasion de se rencontrer et d'échanger. Il sera lancé au son d'une fanfare brésilienne le samedi 26 juin à 15h. Puis pendant deux jours, chacun pourra profiter des activités dans le parc Lucie Aubrac : mention spéciale pour l'espace jeux, animé par l'association « Je Dé en Bulles », l'initiation aux arts du cirque, au hip-hop, capoeira et limbo. A 17h30, concert de batucada (musique basée sur des percussions brésiliennes) avec distribution de maracas au public. Dimanche, vous profiterez du parc en participant au pique-nique du festival (chacun apporte son repas). Puis, ce sera scène ouverte

pour les jeunes talents lilasiens à partir de 14h. Enfin, un concert de musiques variées viendra clore ces deux jours de festivités. Vous pourrez enfin découvrir le travail mené tout au long de l'année par le service jeunesse sur le thème du développement durable. L'objectif sera d'ailleurs de produire le moins de déchets possible pendant les deux jours : matériel pédagogique écolo, verres et assiettes recyclés, bac de tri sont prévus afin que la fête soit vraiment complète.

**26 et 27 juin de 14h à 18h
Parc Lucie Aubrac.
Toute la programmation sur
le site www.ville-lilas.fr**

Éducation

École : les parents en colère !

Christophe Boué est représentant FCPE des parents d'élèves de l'école Victor-Hugo. Il revient avec nous sur l'occupation de l'école le 7 mai dernier.



Pourquoi une telle mobilisation des parents ?

Les parents bougent car ils sont exaspérés par la montée des attaques contre l'école. L'Education Nationale supprime des postes d'enseignants, le personnel de surveillance et d'encadrement est en nombre insuffisant, les IUFM vont disparaître et la formation des professeurs se dégrader. Ce qui touche les

gens, c'est le non remplacement des professeurs. Dans les maternelles, on ne remplace plus du tout. Ailleurs, ce sont des personnels sans expérience et sans qualification qui assurent ces remplacements. Nous disons que l'école ne remplit plus sa mission.

Comment s'est passée l'occupation du 7 mai dernier à Victor Hugo ?

Le matin, nous avons bloqué la maternelle, pris en charge les enfants qui ont dessiné leur école idéale. L'après-midi, nous sommes passés dans toutes les classes de l'école élémentaire pour expliquer aux enfants, pourquoi les parents étaient là. Nous avons parlé de l'importance de donner les mêmes

chances à tous, les mêmes droits, de défendre l'école publique laïque, gratuite pour tous.

Avez-vous l'impression que l'État tienne compte de cette mobilisation croissante ?

On ne tient pas compte des spécificités de notre département. Il y a une politique générale de réduction de tous les services publics. Les mêmes recettes sont mises en place partout et l'Education Nationale ne raisonne plus qu'avec des chiffres. Il y a une écoute de la municipalité qui soutient les parents d'élèves et fait ce qu'elle peut à son niveau pour empêcher que la situation ne se dégrade. Mais c'est un problème national et le mécontentement va monter encore.

Nouveaux commerces



Tout pour le bio

Depuis le 29 mai, Sophia Saïd-Chérif et son équipe vous accueillent, rue de Paris, dans une boutique bien dans l'air du temps. Un espace dédié aux cosmétiques et à l'alimentation bio. Epicerie fine, chocolats, cafés, soins du visage, huiles essentielles... Vous trouverez à coup sûr votre bonheur. Un bar à thé et un espace pour les enfants permettront de faire de votre visite un vrai moment de découverte et de détente.

Bio et mienne

184, rue de Paris

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h30

Tél. : 06 80 15 92 28



Boulangier de père en fils

Dans la famille Barka, on est boulanger de père en fils. Tandis que le père tient toujours une boulangerie à 77 ans, le fils, Hanafi, et sa femme Sakina, vous accueillent désormais au 168 rue de Paris. Artisan boulanger, Hanafi Barka fait tout sur place : pain, viennoiseries, pâtisseries. Sa spécialité ? Le Cœur de Lin (pain fait avec de la fleur de lin) et le Viking, un pain riche en céréales.

168, rue de Paris

Ouvert tous les jours sauf le jeudi, de 6h30 à 20h30

Tél. : 01 48 58 46 14

Kermesse du centre de loisirs le 19 juin

La kermesse annuelle du centre de loisirs aura lieu le samedi 19 juin de 14h à 18h dans les locaux du centre, avenue du président Robert Schuman. Venez nombreux participer aux différents stands tenus par les animateurs et admirer les expositions des travaux des enfants fabriqués dans les différents ateliers.

En été, c'est camping

Vous avez des enfants entre 8 et 11 ans, vous cherchez à leur faire découvrir de nouvelles activités sur terre ou sur l'eau ? N'hésitez pas à les inscrire aux mini-séjours « camping » à Champs-sur-Marne. Une seule obligation : avoir en poche le brevet de natation de 50 mètres. Deux séjours sont proposés, du 5 au 9 juillet et du 16 au 20 août.

Information et inscription : centre de loisirs, avenue du président R. Schumann. Tél. : 01 41 83 00 45

Le FC Lilas se maintient en CFA 2

Fin de saison « canon » pour le FC Lilas. Avec 7 victoires, 2 nuls et seulement 3 défaites lors des 12 derniers matchs, les Lilas ont terminé le championnat sur un rythme d'équipe de haut de tableau. Cela aura permis aux hommes d'Afid Djadaoui de terminer 13^{ème} et de conserver leur place en CFA 2. Pour le coach Lilasien, « *il aura fallu un peu de chance et beaucoup d'investissement des joueurs pour s'en sortir* ».

Formation

Défibrillateur : les gestes qui sauvent

Neuf français sur dix savent ce qu'est un défibrillateur. Mais un tiers d'entre eux ne se sent pas prêt à l'utiliser. Une seule solution, se former.

La municipalité des Lilas vient d'installer 10 défibrillateurs dans des lieux publics de la ville. Deux séances de formation une au club des Hortensias l'autre à la mairie, ouvertes à tous, se sont tenues en mai pour apprendre à se servir de cet appareil qui peut sauver des vies. Pour ces formations, la Ville s'était associée à l'antenne de la Croix Rouge des Lilas et au docteur Malheiro, médecin généraliste au centre municipal de santé. La Croix Rouge souhaite d'ailleurs profiter de l'avance prise en ce domaine par les Lilas pour multiplier les formations à destination du grand public dans des lieux ouverts, proches des habitants. Cela viendrait compléter les



formations prévention et secours civiques (incluant le défibrillateur et le massage car-diaque) qu'elle organise déjà régulièrement. En week-end ou en soirée, ces formations durent 10h.

Pour plus de renseignements, joindre le responsable des formations
Tél. : 06 64 49 84 60 ou
formation-9319@hotmail.fr

Installation d'un onzième défibrillateur au commissariat

Le commissariat sera doté prochainement d'un défibrillateur par la commune des Lilas. Ce sera donc le 11^{ème} sur la ville.

Erratum

Dans l'Infos Lilas n°92 il était indiqué qu'un défibrillateur était installé au centre culturel Henri-Dunant. Ce défibrillateur est en fait installé au centre culturel Anglemont (35 place Charles-de-Gaulle).

Sport

Les demoiselles des Lilas tiennent le rythme

La Ville accompagne le développement du club de gymnastique rythmique, dont deux équipes viennent encore de s'illustrer.



Équipe junior/sénior.

Le dimanche 16 mai 2010, lors de la compétition zone Ile-de-France à Thiais, deux groupes DC2 (division criterium) du club ont gagné leur place pour les championnats de France des 12 et 13 juin à Clermont Ferrand. Il s'agit des « cadettes » avec

Coralie Carré, Laure Hecht, Armel Le Floch et Marie-Charlotte Oudot, ainsi que de l'équipe « junior/sénior » composée d'Angeline Arzel, Jade Cao Van Tuat, Mélodie Prigent, Solène Pignal et Camille Triaire-Jandot. Autre bonne nouvelle, la municipalité des Lilas va doter le club d'un nouveau praticable. L'ancien matériel avait fait son temps et devenait dangereux. C'est un nouvel atout pour le club qui, fort de ses bons résultats,

accueille de plus en plus de pratiquantes. Cela lui permettra aussi de continuer à organiser des compétitions au niveau départemental. Avec des conditions d'accueil et d'entraînement encore meilleures, de nombreuses Lilasiennes, petites et grandes pourront découvrir cette activité spectaculaire. En attendant, bonne chance aux deux équipes Lilasiennes pour les championnats de France.

Les demoiselles des Lilas
Tél. : 01 48 10 01 59
Gymnase Ostermeyer
15, rue Paul-Langevin

Petite enfance

Pas de bébés à la consigne !

Les personnels de la petite enfance sont toujours aussi mobilisés pour s'opposer au décret du gouvernement qui réduirait, entre autre, le taux d'encadrement dans les crèches.

Depuis janvier 2010, le personnel de la petite enfance de la Ville des Lilas a participé à 6 jours de mobilisation. Si le fonctionnement des crèches en a été affecté, le sujet est d'importance. Les personnels s'opposent à la remise en cause du décret de 2000 qui fixait le taux d'encadrement dans les crèches. Un nouveau décret prévoit d'augmenter le nombre d'enfants par encadrant et de diminuer la proportion des professionnels les plus qualifiés (éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices et auxiliaires de puériculture) dans les établissements et services d'accueil des jeunes enfants (crèches, multi-accueil...). Il prévoit aussi d'étendre les capacités maximales d'accueil des assistantes maternelles, avec la création de regroupements jusqu'à 16 enfants sans aucune règle collective de fonctionnement. Il envi-

sage enfin la création expérimentale de 8 000 places de jardins d'éveil d'ici 2012, pour les enfants de deux à trois ans, avec un taux d'encadrement beaucoup plus faible que dans les crèches. Rappelons que depuis 2000, le gouvernement a aussi diminué de 68 000 le nombre de places en école maternelle pour les enfants de 2 ans, conséquence de la suppression massive de postes d'enseignants.

Une nouvelle étape de la réduction des services publics

C'est une atteinte inacceptable à la qualité de l'accueil de la petite enfance. Le nombre d'enfants postulant à une place en crèche va augmenter alors que le taux d'encadrement devient plus faible. C'est aussi un souci financier pour les familles car le nombre d'enfants scolarisés



entre 2 et 3 ans continue de régresser. Le risque est grand que, privées de véritable choix dans de nombreuses familles, les femmes soient contraintes de renoncer à leur emploi pour garder leurs enfants. Comme pour l'école, les hôpitaux et bien d'autres services publics, c'est au niveau local, au plus près des

citoyens, que les décisions gouvernementales se font le plus durement ressentir. C'est pourquoi la municipalité renouvelle son soutien aux agents du service public de la petite enfance.

Pour plus d'informations :
www.pasdebebesalaconsigne.com

Éducation

Pour un bon petit déjeuner

Manger équilibré c'est important. Mieux vaut le savoir très tôt !

Deux animations autour du petit-déjeuner ont été organisées récemment à l'école élémentaire Romain-Rolland, le 30 mars, et à l'école maternelle Victor-Hugo, le 13 avril. La diététicienne de la SOGERES a rappelé aux enfants les bienfaits du petit-déjeuner et expliqué les apports nutritionnels de chaque groupe alimentaire à l'aide de supports imagés. Les enfants ont ensuite dégusté un petit-déjeuner varié et équilibré. Un livret pédagogique a été remis à chaque enfant. Un moment convivial et instructif.



216 enfants en classes découvertes

Comme chaque année, des classes de découvertes ont été organisées dans les 4 écoles élémentaires de la ville. Au total 216 enfants ont pu bénéficier de cette expérience enrichissante à la mer (Pénestin), à la montagne (Combloux), ou lors de séjours thématiques à Crocq (Creuse). La participation des familles est calculée en fonction du quotient familial, celle-ci n'excédant pas 55% du coût total du séjour. La ville prend en charge une part financière importante (près de 75 000€).

Deux voyages scolaires pour les maternelles, dont ont profité 91 enfants, ont aussi été organisés au Mont Saint-Sulpice pour l'école J. Daubié et Ingrandes pour l'école R. Rolland. La ville a subventionné ces séjours à hauteur de 15€ par jour et par enfant.

Fin d'année en musique

Deux concerts éducatifs se tiendront les 17 et 18 juin au Théâtre du Garde-Chasse, organisés par la municipalité grâce au travail de Cécile Couédelo, professeur du Conservatoire municipal. Quatre jeunes musiciens, Boris Cacciaguerra, Marie-Pierre Lampin, Thierry Gileni et Lucy Saaroni, offriront un programme didactique et varié, pour les élèves des écoles élémentaires de cycle 2.

Juin 2010 au club des Hortensias



■ Jeudi 10 juin

Un repas sur le thème de l'Italie est organisé au Club des Hortensias à partir de 12h avec une projection de film.

Places limitées à 70 personnes.

Priorité aux personnes partant sur ce séjour.

Séjour en Italie du lundi 21 juin au lundi 28 juin.

■ Lundi 14 juin

Randonnée d'une demi-journée à Champs-sur-Marne. Départ du Club à 13h30.

Prix : 3,00 €

Inscription la semaine précédant la randonnée de 14h à 15h du lundi au vendredi au Club.

■ Mercredi 17 juin

Après-midi dansante à 14h30, animé par l'association « Play up ». Un goûter sera servi vers 16h.

■ Samedi 19 juin

Représentation de l'atelier Théâtre « Petit commerce avec la vie » au Théâtre du Garde Chasse.

Rendez-vous à 16h45.

Entrée libre.

Club des Hortensias.

Allée des Hortensias.

Tél. : 01 48 46 42 55.

Solidarité

Le plan canicule 2010 est lancé

Comme tous les étés, la municipalité se mobilise pour parer aux risques d'une éventuelle vague de chaleur. Première urgence, repérer les personnes les plus fragiles.

La municipalité invite dès aujourd'hui les personnes isolées (retraitées de plus de 70 ans ou handicapées) à se signaler, elles-mêmes ou par l'intermédiaire d'un proche, au pôle Séniors du CCAS. Bien identifier ces personnes fragiles permettra aux services compétents d'intervenir si les prévisions météorologiques annonçaient, trois jours d'affilée, des tempé-

ratures supérieures ou égales à 21°C la nuit et 36° le jour. Dans ce cas, ces personnes seront contactées par téléphone et recevront une visite à domicile.

CCAS pôle Séniors

47, bd Eugène-Decros.

Tél. : 01 41 63 13 10

Canicule Info Service (Appel gratuit) : 0 800 06 66 66



Claude Lasnon,
Maire-adjoint à la santé



Conseils pour bien vivre de fortes chaleurs

- Boire régulièrement de l'eau pour éviter la déshydratation
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Ne pas rester en plein soleil
- Fermer les volets pour tenir son logement à l'abri de la chaleur
- Se rafraîchir régulièrement

Solidarité avec les personnes isolées

- Nouvelle inscription
 Mise à jour

Vous êtes une personne isolée ou un proche à contacter en cas d'alerte canicule.

AIDEZ-NOUS À VOUS CONNAÎTRE

Informations essentielles sur la personne à aider :

Nom - prénom

Date et lieu de naissance

Adresse

Bâtiment..... Étage..... Porte..... Code.....

Téléphone fixe portable

Nom et n° de tél. d'un proche (parent, ami, voisin) ou du gardien

Est-elle abonnée à un réseau de télé-assistance ?

Périodes d'absence entre juin et septembre

Document rempli par :

Le :

Signature :

**À renvoyer ou déposer au centre communal d'action sociale, pôle Seniors :
47, bd Eugène-Decros
93260 Les Lilas.**

Selon la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant sur ce document sont strictement confidentielles et peuvent faire l'objet d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.



Un avenir durable aux Lilas : la Ville se dote d'un Agenda 21

La lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources naturelles, la protection de l'environnement, la satisfaction des besoins essentiels (se nourrir, se loger, se déplacer, etc.), la qualité du cadre de vie sont autant d'enjeux qui nécessitent aujourd'hui une réelle modification de nos comportements collectifs et individuels. Notre mode de développement actuel risque de compromettre rapidement l'avenir de notre planète et de nos enfants. Ce qui est valable à l'échelle de la planète l'est aussi au niveau local. C'est pourquoi la municipalité des Lilas se lance aujourd'hui dans la réalisation d'un Agenda 21.

Un Agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

Un Agenda 21 constitue, à l'échelle d'un territoire ou d'une ville, un projet d'avenir partagé en faveur du développement durable. Les finalités d'un Agenda 21 sont multiples : lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, soutien à l'économie sociale et environnementale, amélioration du cadre de vie. Concrètement, il se formalise par un document regroupant un ensemble d'actions en faveur du développement durable. C'est un guide pour agir.

Pourquoi Agenda ? Pourquoi 21 ?

Agenda vient du latin « agere » qui veut dire « agir ». **21** fait référence au **21^{ème} siècle**. L'Agenda 21 est donc un document regroupant les actions à mener pour parvenir à un développement durable au 21^{ème} siècle. C'est une feuille de route, reposant sur un nouvel état d'esprit et une démarche concrète. C'est en 1992, au sommet de la terre à Rio, que plus de 150 chefs d'Etat adoptent la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable et un programme d'action planétaire, l'Agenda 21. Cet ensemble de recommandations concrètes, déclinées du concept de développement durable, repose sur trois piliers fondateurs : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles. Le chapitre 28 invite les collectivités territoriales à mettre en place une démarche Agenda 21 à leur échelle, en intégrant les principes du développement durable. C'est autour d'un processus de concertation et de participation de la population que doit être élaboré cet Agenda 21 local.

Vous avez dit durable ?

Le développement durable, tout le monde en parle sans savoir exactement ce que c'est.

■ Comment définir le développement durable ?

Loin d'être seulement une prime à l'action environnementale visant la préservation de la planète, il recouvre de multiples formes touchant tous les aspects de notre vie. Le développement durable est un développement qui concilie l'écologie, l'économie et le social. En d'autres termes, pas de développement durable sans développement économique, protection de l'environnement et justice sociale.



Attention la maison brûle... et nous continuons à regarder ailleurs

C'est le constat et le cri d'alarme qui mène au lancement de la démarche au sommet de Rio en 1992. L'état de la planète notamment en terme environnemental et social, est alarmant. Chacun, du Nord au Sud, y contribue à sa façon, y compris la France... A titre d'exemple, si tous les pays adoptaient le mode de vie français, trois planètes seraient nécessaires pour subvenir aux besoins de la population mondiale. Nos modes de vie sont évalués en fonction de l'empreinte écologique que nous laissons. Il s'agit de l'estimation de la surface que nous consommons. L'indice de développement humain (PIB par habitant, espérance de vie, niveau d'instruction) permet aussi de mesurer le niveau de développement d'une population.

Globalement, on peut observer que plus notre indice de développement humain est élevé et plus notre empreinte écologique est forte. Une politique de développement durable au niveau mondial vise à rapprocher les modes de vie et de développement d'une « moyenne acceptable par tous », supportable pour notre planète et permettant la préservation des ressources pour les générations futures.

■ Les cinq finalités d'une démarche de développement durable

- Lutte contre le réchauffement climatique et protection de l'atmosphère,
- Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

■ Pour réussir, il faut changer de méthodes pour élaborer nos projets

On comprend que mettre en place des actions remplissant ces objectifs est particulièrement difficile, que ce soit dans une ville, au niveau d'une région ou d'un pays. La seule façon d'y parvenir est de changer la façon dont nous concevons l'action politique. Les décisions ne peuvent pas être le fait d'un seul décideur ou groupe de décideurs, mais le fruit d'une concertation entre de multiples partenaires afin de

Un Agenda 21 aux Lilas, vous en pensez quoi ?



“ C'est une bonne idée, j'attends de voir ce qui va être proposé. Il y a des choses simples à faire, comme économiser l'eau, ne pas laisser couler les robinets. Avant de lancer des projets, il faut entretenir ce qui existe déjà et faire changer les mentalités. La mairie devrait faire un effort supplémentaire de communication pour que les gens soient plus responsables. ” Emmanuel



“ Evidemment, le développement, plus de solidarité, plus de solidarité. Par exemple, des travaux de rénovation à Paris, pour améliorer la circulation, ça va être bien. Il y a beaucoup de choses à faire, il faut faire quelque chose. ” Christiane

peser le pour et le contre selon les intérêts de chacun. Pour qu'une politique soit durable, il faut donc qu'elle soit globale et pas uniquement sectorielle. Par exemple, dans la façon de construire et de mener des projets, il faut veiller systématiquement à concilier objectifs socio-économiques et environnementaux et s'assurer que les impacts sont positifs des deux côtés. C'est de cette réflexion croisée que sont nés les quartiers durables qui allient des constructions respectant les normes environnementales, l'installation de modes de transports adaptés et l'équilibre social des populations. A toutes les étapes de la réflexion, les trois piliers du développement durable doivent être respectés.

■ Avec qui va être élaboré l'Agenda 21 des Lilas ?

C'est avec les différents acteurs de la société civile que sera élaboré l'Agenda 21 des Lilas. La démocratie participative prend ici tout son sens et l'ensemble des instances représentatives, en premier lieu, les Groupes d'Action Municipale dans les quartiers seront associés à la démarche. A la fin de cette étape de concertation, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur les actions qui nourriront l'Agenda 21.

■ Où en est l'Agenda 21 Lilasien ?

Nous en sommes au début de la démarche, donc à l'étape du diagnostic, actuellement en cours. Il s'agira ensuite de bâtir une stratégie fixant clairement les objectifs prioritaires de la municipalité pour la réalisation de

son Agenda 21. Ces objectifs seront aussi discutés avec la population. Viendra ensuite le programme d'actions qui sera présenté et débattu avec les habitants. Au total, ce processus d'élaboration prendra deux ans.

■ Et après la validation de l'Agenda 21 ?

L'élaboration de l'Agenda 21 ne constitue pas une fin en soi. En effet, la démarche de développement durable menée par la Ville des Lilas va être amenée à évoluer dans le temps. Un processus d'évaluation continue va être mis en place pour faire évoluer et adapter régulièrement ce programme d'actions. L'Agenda 21 s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration continue.



Les 5 éléments constitutifs de la démarche

- La participation des acteurs : la concertation et l'engagement de tous, population, institutions, entreprises... est indispensable.
- L'organisation du pilotage : c'est un mode nouveau de réflexion et d'appréhension des actions.
- La transversalité : tous les services de la mairie seront partie prenante car tous sont concernés.
- L'évaluation : les actions, peu expérimentées et souvent novatrices, doivent être évaluées pour juger de leur efficacité.
- Une stratégie d'amélioration continue : un Agenda 21 n'est jamais figé car le monde évolue, la connaissance avance et les actions interagissent entre elles. L'Agenda 21 doit donc s'adapter à des stratégies qui peuvent évoluer.

instantanés sur le marché des Lilas



ement durable, l'en-
rité, je suis d'accord.
omencent rue de
culation, c'est vrai-
trop de voitures, il



“ Toutes les villes s'y mettent, c'est normal. Les Lilas font déjà des choses, il y a le tri sélectif, il y a plusieurs parcs. Mais pour une ville plus propre, il faudrait mieux protéger les espaces verts, les gens jettent des déchets... C'est pas très écolo... ”
Laurent



“ C'est une bonne chose, le cadre de vie c'est important. Mais aux Lilas, nous sommes assez gâtés. C'est une banlieue où il fait bon vivre. Et sur le plan culturel, il y a beaucoup de choses. D'ailleurs, je fais du théâtre au Club des Hortensias. Nous jouons au Théâtre du Garde Chasse le 19 juin ! ” Maïté

Le développement durable, une préoccupation déjà prise en compte

La municipalité n'a pas attendu l'Agenda 21 pour prendre des initiatives en faveur du développement durable. État des lieux des efforts entrepris.

- Démarche Haute Qualité Environnementale systématique pour tous les nouveaux projets de construction depuis 2001.
- Mise en place du tri sélectif depuis 2003.
- Lancement d'un programme de réduction des déchets en 2010 : objectif moins 7% en 5 ans.
- Introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines.
- Politique de concertation avec la population affirmée au cours des ans, avec des ateliers participatifs pour les grands sujets comme l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les réunions des Groupes d'Action Municipale de quartiers.
- Etude des bilans carbone par les services techniques dans le cadre des marchés publics (par exemple celui de la restauration scolaire) afin de privilégier l'approvisionnement local.
- Mise en place d'une clause insertion dans les cahiers des charges de certains marchés publics de la ville.
- Réalisation d'une charte des éco-gestes à destination des agents de la ville.
- Gestion des espaces verts de la ville respectueuse de l'environnement (utilisation quasi nulle de produits phytosanitaires, uniformisation de l'arrosage automatique, récupération des branches d'arbres élagués pour mise en copeaux et paillage des massifs).
- Utilisation raisonnée des bouches de lavage pour le nettoyage de la voirie (projet de réutilisation des eaux vidangées de la piscine).

Quand on parle de développement durable et de bien être de la population, le nombre important d'équipements culturels, le dynamisme des services sociaux et la politique volontariste menée par la municipalité pour promouvoir la justice sociale (mise en place du quotient familial...) sont aussi des atouts.



Programme Local de prévention de la production des Déchets

Lancé avec le soutien de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en septembre 2009, il vise à réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilés d'ici 2014. Ce programme rassemble des mesures et des actions situées en amont de la collecte des déchets par la collectivité. Objectif : diminuer la quantité de déchets produits, réduire leur nocivité, améliorer leur valorisation. En fonction des performances, la ville recevra une aide forfaitaire de 1,5€ par an et par habitant.

Le programme prévoit les partenariats nécessaires pour animer les actions, les moyens humains et un plan d'actions sur des thématiques aussi variées que la sensibilisation de la population, les actions éco-exemplaires, le compostage, la prévention des déchets des entreprises...

Parmi les actions déjà réalisées, citons la récupération des branches des arbres élagués pour mise en copeaux et paillage des massifs, le tri sélectif dans les services de la mairie depuis avril 2010... Fin 2010 - début 2011, la municipalité s'engagera dans la promotion du compostage individuel avec la distribution à moindre coût de composteurs de jardin. Elle mettra aussi en place le dispositif STOP PUB. Enfin, notons que dans chaque manifestation qu'elle organise, la Ville s'engage à produire le moins possible de déchets.

Le commentaire de Pierre Stoeber, conseiller municipal délégué à l'Agenda 21



Le développement durable est inscrit dans les priorités lilasiennes depuis 2001.

En effet la nouvelle municipalité a créé une délégation d'adjoint spécifiquement

chargé de ce secteur, confiée à Christophe Paquis. L'accélération des dégradations environnementales a amplifié la prise de conscience et décidé notre équipe à inscrire un « Agenda 21 » dans ses engagements électoraux de 2008, 16 ans après son invention par l'ONU. Depuis, un pré-diagnostic a recensé les bonnes pratiques municipales, et les progrès possibles dans cette démarche qui doit toujours reposer sur 4 piliers : équité sociale, développement économique, protection de l'environnement et gouvernance participative. Ce diagnostic va s'affiner dans les 12 mois qui viennent, associant élus, personnel municipal et population lilasienne, afin de déterminer un « agenda », un calendrier des actions à réaliser prioritairement.

Alors liste des courses à faire pour le développement durable au 21^e siècle ? Aux Lilas, tri et réduction des déchets des particuliers et de la ville, alimentation biologique et locale dans les cantines, place prioritaire aux circulations non-motorisées pour les Lilasiens et leur administration, isolation des bâtiments et économies d'énergie... Ou ré-examen de l'ensemble des politiques municipales à l'aune d'un développement durable de notre société lilasienne ? Par exemple, éducation à l'environnement des enfants et des jeunes, conditionnalité écologique et équitable dans les appels d'offre comme dans les subventions, démocratie participative dépassant la concertation dans les assises sociales à venir...

La volonté municipale est forte pour que cet agenda ne soit pas un gadget participatif, mais structure nos politiques de façon durable.

Concerts

Musiques dans la ville

Juin sera un mois riche en événements musicaux aux Lilas, avec plusieurs concerts dès le 15 et la Fête de la musique, événement majeur de la vie culturelle lilasienne, le 21.

La Rasbaïa ouvre le feu le 15. Le groupe promène depuis 2003 ses « chansons à voir » un peu partout en France. Il vous invite à la rencontre de son univers poétique et burlesque, pour un spectacle auquel seront associés la Cantoria, ensemble vocal d'enfants du Conservatoire, et les élèves de l'atelier photo du Centre culturel Jean Cocteau avec lesquels ils ont travaillé dans le cadre de leur résidence aux Lilas depuis janvier. Le 18, c'est toute la famille des Hautbois qui vous donne rendez-vous avec « Entr'anches » : après une présentation des instruments aux enfants des écoles, un ensemble de hautbois interprètera, au Centre culturel Henri Dunant, un répertoire très large, de la musique classique à la musique de film. Un concert accessible à tous précédé d'une petite exposition.

Des musiques pour tous

Cornemuse, accordéon, fanfare, rock, pop, hip hop, jazz, gospel, funk, chanson française, musique classique, tzigane... Comme chaque année, le 21, c'est toute la ville des Lilas qui se mettra au diapason de la fête de la musique. Une belle occasion de valoriser les



pratiques amateurs, d'impliquer les acteurs locaux et surtout d'animer les différents quartiers pour toucher un large public. Cet événement mobilise de nombreux partenaires : 6 associations, 19 groupes amateurs, le Centre culturel, le Conservatoire de musique, des crèches et des écoles élémentaires, le Service Jeunesse, et même la CAF.

De jeunes musiciens en concert

Pour la fête de la musique, l'espace culturel d'Anglemont ouvre ses portes aux Lilasiens. Vous pourrez y suivre un délicieux parcours au gré duquel vous découvrirez de petits concerts. Les élèves du Conser-

vatoire vous accueilleront également au Triton avec Vincent Courtois : ce violoncelliste en résidence, spécialiste de l'improvisation, a mené toute l'année des ateliers en association avec le professeur de violoncelle, les ateliers jazz et musiques improvisées du conservatoire.

Trois scènes dans la ville

A partir de 17 h et jusqu'à minuit, la ville vous invite enfin à des concerts programmés sur 3 scènes : devant le Centre culturel Henri Dunant, dans le jardin d'Anglemont où se produira notamment le groupe Pad Brapad, et au parc Lucie Aubrac. Tandis que rue de Paris, c'est une déambulation de la fanfare « Le SAMU » qui mènera la danse avec un spectacle joyeux intitulé « A bout de souffle ». Enfin pour clore la saison, les élèves des ateliers de musique du Centre Culturel et leurs professeurs présenteront « Play Time and dance », un moment convivial mêlant musique et danse de salon.

Consultez le programme encarté dans votre InfosLilas.



Union Musicale Lilasienne: 140 ans d'histoire en musique

Quatre ensembles musicaux se mettent au diapason et vous invitent à un spectacle total à travers un parcours historique et musical sur les 140 ans de la ville. Cette rétrospective où se mêlent et s'entremêlent harmonie, chanson, poésie et vidéo sera proposée par l'Union Musicale Lilasienne, fanfare populaire et traditionnelle installée aux Lilas depuis 14 ans, les Fanfares des Halles de Paris et l'atelier lyrique du conservatoire Gabriel Fauré des Lilas. « Il y a une narration, une véritable histoire va être racontée, ponctuée des morceaux de musique ou de chants, assure Jean-Claude Lamure, de l'Union Musicale Lilasienne. Nous travaillons sur ce spectacle depuis neuf mois et une cinquantaine de musiciens seront présents. » Ce moment festif sera suivi par une création originale de l'auteure-compositrice, Eléonore Bovon.

Lundi 21 juin de 19h à 20h 30. Entrée libre. Parc Lucie Aubrac.

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80.

■ Inscriptions pour l'année 2010-2011

Fermeture du conservatoire : 30 juin.

Réouverture du conservatoire : mercredi 8 septembre. Période de réinscriptions / inscriptions : les documents de réinscription sont à renvoyer avant le 10 juin 2010.

Les inscriptions pour l'année 2010-2011 sont closes pour les cours de musique au 31 mai, pour les cours de danse au 17 septembre.

Réouverture de la liste d'attente musique au 15 novembre. Pour s'inscrire, se rendre au conservatoire. Il n'y aura pas d'inscription le jour du Forum des associations.

Date de reprise des cours : lundi 13 septembre.

Théâtre du Garde-Chasse

■ Jazz Dance

Rendez-vous annuel proposé par les danseurs de l'atelier jazz.

Entrée 6,50€.

Samedi 12 juin, à 20h30

Dimanche 13 juin, à 14h30 et 18h

Centre culturel Henri-Dunant

■ Play time and dance

Les élèves et les professeurs des ateliers musique du centre culturel vous invitent à passer un moment convivial mêlant musique et danse de salon.

Entrée libre.

Samedi 26 juin de 17h à 20h

Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80.

■ Satie, Cage et la danse

Rencontre artistique entre les élèves des classes de danse et de piano du conservatoire, du centre culturel et l'association Musica Temporalia. Entrée libre.

Mardi 22 juin, à 20h. Surréservation à partir du 14 juin. Auditorium Espace d'Anglemont.

■ Romances et Carnaval

Une grande œuvre du répertoire classique du piano : le Carnaval de Vienne, de Robert Schumann. Par Françoise Azéma, ses grands élèves pianistes et leurs invités. Entrée libre.

Mardi 29 juin, à 19h. Auditorium Espace d'Anglemont.

■ Concert de fin d'année

Par les stagiaires de l'atelier « Répertoire et pédagogie du piano contemporain », animé par Martine Joste. Organisé par l'association Musica Temporalia. Entrée libre.

Mercredi 30 juin, à 20h. Auditorium Espace d'Anglemont.

Bibliothèque

01 48 46 64 76.

■ **Le chant du rossignol** exposition des illustrations originales de l'artiste Carll Cneut pour le célèbre conte d'Andersen.

Bibliothèque jeunesse. Entrée libre.

Du 1^{er} au 19 juin 2010.

■ Contes doudous

Avec la conteuse Florence Desnouveaux. Pour les enfants jusqu'à 3 ans. Sur réservation. Mercredi 23 juin à 10h30.

Exposition

Le désordre des images du monde

L'espace de diffusion et de production des arts visuels Khiasma se spécialise dans l'installation vidéo. Avec une première exposition autour du chaos.



« Nous sommes partis de la mondialisation, de l'idée que depuis que la pensée du mondial et du global est installée, nous avons l'impression que tout se dérègle, le climat, l'économie, explique Olivier Marbœuf, directeur artistique de Khiasma, comme si ce fameux *Nouvel Ordre Mondial* était la condition d'un désordre lui aussi généralisé ». L'exposition Entropie

propose une approche sensible du sujet qui veut témoigner de la manière dont nous sommes bombardés d'images du monde et dont elles s'impriment dans notre mémoire. Immersion visuelle et sonore, elle réunit des installations vidéos d'artistes du monde entier, mais propose aussi des projections, et deux rencontres avec des artistes les 12 et 17 juin.

Avec Entropie, Khiasma s'engage sur un nouveau territoire, celui de l'installation vidéo. Cette première exposition longue ouvre un cycle de grandes expositions vidéo autour desquels s'articuleront rencontres, débats, lectures, projections. Elle marque aussi l'entrée de ce haut lieu artistique lilasien, spécialisé dans l'audiovisuel, dans le réseau TRAM, cercle très fermé qui rassemble les acteurs les plus exigeants de l'art contemporain en Ile-de-France, du Palais de Tokyo aux Laboratoires d'Aubervilliers.

Entropie, jusqu'au 2 juillet, du mardi au samedi de 15h à 20h - Entrée libre.

Khiasma 15 rue Chassagnolle 93260 Les Lilas
www.khiasma.net

Exposition

Expressions plurielles

Photo, BD, dessin, peinture... A découvrir en juin, les travaux d'arts plastiques des élèves - de 11 à 74 ans - du centre culturel Jean Cocteau et de l'école Paul Langevin.

Comme tous les ans à la même époque, le centre culturel Jean Cocteau, qui propose une pratique artistique amateur ouverte au plus grand nombre, présente une exposition des travaux d'arts plastiques de ses adhérents, des artistes de 7 à 77 ans. Au programme, des œuvres issues de l'atelier bande dessinée très dynamique et primé au festival d'Angoulême, de l'atelier photo, de l'atelier dessin-peinture et enfin de l'atelier poterie-céramique. Des petites merveilles à découvrir sans modération. Professeur de l'atelier photo, Sophie Delaunay exposera quant à elle les plus belles photos de



ses élèves. « Cette année encore, j'ai demandé à mes 28 élèves - de 11 à 74 ans - de travailler sur un thème précis. Ils doivent me fournir environ six images et il doit y avoir une

cohérence dans les photos, un angle. Le thème cette année, c'est tout simplement la ville des Lilas. »

Afin de valoriser les pratiques artistiques dans les écoles, David Nolan, professeur d'arts plastiques, va présenter les travaux des élèves de l'école Paul Langevin. Un travail sur le long terme que l'on ne voit pas souvent et qui sera exposé au centre Henri Dunant.

Exposition au centre culturel Jean Cocteau du 8 au 25 juin, vernissage le 9 à 18h 30.

Exposition des scolaires au centre Henri Dunant du 7 au 23 juin, vernissage le 8 à 18h.

Festival

Un son unique, fusion de rock, jazz et plus...

15 concerts, 2 000 visiteurs : jusqu'au 26 juin se déroule aux Lilas la 8^e édition des Tritonales, festival dédié aux musiques progressives. Avis aux Zappaphiles !



là, et jusqu'au 26 juin, elle organise la 8^e édition des Tritonales, festival emblématique dédié aux musiques progressives qui fédère à la fois un public d'habitues et de spécialistes venus du monde entier. Les musiques progressives, c'est quoi ? Rock, metal, house... ce qui les caractérise ce sont — entre autres — leur complexité musicale, les longues parties instrumentales, la richesse des textes, les influences d'autres musiques qu'elles intègrent...

Le Triton a 10 ans. Accueillante et chaleureuse, cette salle de concerts fêtera cet anniversaire lors d'une journée musicale avec entrée libre en novembre. D'ici

Musiciens de légende, groupes cultes

Comme chaque année, les Tritonales recevront musiciens mythiques et nouvelle généra-

tion. Se produiront entre autres Kwoon (le 17), groupe post-rock que l'on compare à Sigur Ros, Stabat Akish (le 18), sextet toulousain dont la musique se situe quelque part entre Prokofiev et Charlie Mingus, Guillaume Perret & the Electric Epic (le 19) au langage musical nourri de jazz contemporain, de grooves funky, de métal hurlant... Et pour clore le festival, Magma, groupe culte créé en 1969 par Christian Vander. Après 40 ans d'existence, il continue de nous hypnotiser avec son univers inclassable de fusion, de rock, de jazz moderne, de musique classique et d'éléments vocaux. Magma sera sur scène quatre soirs de suite, à 21h, du 23 au 26. Un événement.

www.letriton.com

Exposition

Toujours autant de succès pour Lil'art

Une centaine d'exposants et un public nombreux ont fait le succès de cette 9^e édition de Lil'art.

Du 6 au 8 mai dernier, Lil'art a une nouvelle fois connu le succès, tant sur le plan de la fréquentation qu'au niveau de l'ambiance et de la convivialité.

La centaine de créateurs (dont 9 associations lilasiennes et 30 participants non Lilasiens sélectionnés sur dossier) était ravie : rencontres avec le public, échanges inter-professionnels, animations musicales, clowns, ateliers participatifs, table-ronde... Les « graffeurs » de l'association Jeunes Actifs ont fait le lien entre le théâtre du Garde-Chasse et le marché couvert pendant que les plus jeunes parcouraient les deux lieux à la recherche des réponses au jeu de piste, dont sont sortis

victorieux Aurore Giacometti (6 ans), Ethel Soussi, (7 ans), Alexis Burnet (7 ans), Mimi Mohammed (10 ans), Vinushan Kajendran (10 ans) et Léa Velasco (11 ans). Ils ont gagné chacun un livre sur les arts plastiques.

L'association Pas Sans Toit a assuré la restauration, pendant que l'association Femmes Solidaires faisait vivre la buvette à côté des ateliers de dessin, broderie et autre body painting dans le bas du marché.

Le public de Lil'art a décerné 2 prix « Coup de coeur » : l'association Jeunes Actifs (photographie, graffiti) au marché et Thomas Levy-Lasne (peinture) au théâtre.



Retrouvez tous les dessins des ateliers participatifs ainsi que les photos des 3 jours de manifestation sur le site Internet de la ville: www.ville-leslilas.fr/lilart

Lil'art 2011 aura lieu du 5 au 7 mai. Ce sera l'occasion de célébrer les 10 ans de cet événement unique en son genre dans l'est parisien. Soyez au rendez-vous!

Inscriptions ouvertes du 3 janvier au 28 février prochains.

Bibliothèque

■ Horaires d'été 2010

La bibliothèque sera ouverte aux horaires habituels jusqu'au vendredi 30 juillet inclus. Horaires des permanences du 3 au 27 août :
Mardi : 14h-19h
Mercredi : 10h-12h/14h-19h
Vendredi : 14h-18h
Réouverture mardi 31 août 2010.

Centre culturel

Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

■ Réinscriptions 2010-2011

Réinscription prioritaire pour les adhérents dans l'activité qu'ils pratiquent (à l'exception des ateliers informatiques) du mardi 8 juin 2010 au mercredi 30 juin 2010. Les personnes en liste d'attente pour la saison 2009-2010 seront contactées à partir du 1^{er} juillet.

Afin de simplifier les démarches des adhérents, la cotisation devient désormais annuelle.

■ Inscriptions 2010-2011

A partir du samedi 30 août 2010 et durant tout le mois de septembre. Possibilité d'inscription lors du forum des associations les 4 et 5 septembre. La liste des activités proposées et des pièces à fournir pour l'inscription est disponible au secrétariat du centre culturel.

Heures d'ouverture du secrétariat :

Mardi et mercredi : 9h30 à 12h-14h à 19h.
Jeudi et vendredi : 14h à 19h
Samedi : 9h30 à 12h et 14h à 18h.

Sortir aux Lilas en juin

MARDI 1^{ER}

Jusqu'au 26 • Les tritonales (15 concerts) Le Triton

20h • Satie, Cage et la Danse Espace d'Anglemont
21h • Robin des bois Ciné TGC

MERCREDI 2

Jusqu'au 2 juillet • Entropie Espace Khiasma

MERCREDI 23

14h15 • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
16h15 • Robin des Bois Ciné TGC
18h45 • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
21h • MAGMA Le Triton
21h15 • Mammuth Ciné TGC

MARDI 8

Jusqu'au 25 • Expressions plurielles C. culturel J.-Cocteau

JEUDI 10

18h30 • Je dis : Musique ! Espace Anglemont
21h • SEVEN LIKE A PONEY Le Triton

JEUDI 24

14h30 • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
17h • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
18h30 • Je Dis : Musique! C. culturel Dunant
19h • Mammuth Ciné TGC
21h • MAGMA Le Triton
21h • Robin des Bois Ciné TGC

VENREDI 11

21h • John Greaves Le Triton

SAMEDI 12

10h30 • « Histoire de nature » C. culturel Dunant
16h - 18h • dédicace Benoît Rosemont Folies d'encre
20h • Simon Quéheillard Espace Khiasma
20h30 • JAZZ DANSE Théâtre du Garde-Chasse

VENREDI 25

14h30 • Mammuth Ciné TGC
16h15 • Robin des Bois Ciné TGC
18h45 • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
21h • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
21h • MAGMA Le Triton

DIMANCHE 13

14h30 et 18h • JAZZ DANSE Théâtre du Garde-Chasse

SAMEDI 26

14h15 • Robin des Bois Ciné TGC
16h45 • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
17h • Play time and dance C. culturel Dunant
18h45 • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
21h • Robin des Bois Ciné TGC
21h • MAGMA Le Triton

MARDI 15

20h • la Rasbaïa Espace d'Anglemont

JEUDI 17

14h30 • Concert éducatif Théâtre du Garde-Chasse
18h30 • Je Dis : Musique! Espace d'Anglemont
20h • festival côté court Espace Khiasma
21h • Marcus & the music + Kwoon Le Triton

DIMANCHE 27

15h • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
17h • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC

VENREDI 18

10h et 14h30 • Concert éducatif Théâtre du Garde-Chasse
19h30 • Entr'anches C. culturel Dunant
21h • Stabat Akish Le Triton

LUNDI 28

14h30 • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
17h • Robin des Bois Ciné TGC
19h30 • Mammuth Ciné TGC
21h • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC

SAMEDI 19

21h • G. Perret & the Electric Epic Le Triton

DIMANCHE 20

15h • Robin des bois Ciné TGC
17h30 • Mammuth Ciné TGC

MARDI 29

14h30 • Robin des Bois Ciné TGC
17h • Dans ses yeux (vo sous-titrée) Ciné TGC
19h • Romances et Carnaval Espace d'Anglemont
19h • Les Mardis Musicaux Espace d'Anglemont
19h30 • Mammuth Ciné TGC
21h • Alice au pays des merveilles Ciné TGC

LUNDI 21

De 9h30 à minuit • Fête de la musique Dans toute la ville
14h30 • Mammuth Ciné TGC
16h15 • Robin des bois Ciné TGC
18h45 • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
21h • Mammuth Ciné TGC

MERCREDI 30

14h • Dragons Ciné TGC
16h45 • Imogène McCarthery Ciné TGC
19h • Copie conforme Ciné TGC
20h • Concert de fin d'année Espace d'Anglemont
20h • French Latino Le Triton
21h • Imogène McCarthery Ciné TGC

MARDI 22

14h30 • Robin des bois Ciné TGC
17h • Alice au pays des merveilles Ciné TGC
19h15 • Mammuth Ciné TGC

• Concert • Cinéma • Spectacle, théâtre, danse • Lecture, conférence, rencontre • Expo

Association

Talentueuses et passionnées

L'association « Secret des fils aux Lilas » réunit des expertes en broderie, patchwork ou boutis. Un cercle de brodeuses animées par la passion et le partage.

Le stand de l'association à Lil'art.



La broderie, c'est comme la cuisine. Les maîtres brodeurs, à l'instar de François Lesage qui exerce son art pour la haute couture, sont des hommes. Les membres de l'association « Secret des fils aux Lilas » sont pourtant toutes des femmes : 35 adhérentes de 40 à 65 ans (et une vétérante de 85) mais les portes sont ouvertes à toutes (et tous...) y compris les débutantes. « Secret des fils aux Lilas », créée en 2005, a pour objectif

« de développer tout type d'activité créatrice basée sur l'art textile et de favoriser l'échange des savoirs ». Elle a aussi pour but « le partage et la convivialité » souligne sa présidente et fondatrice, Annette Cazilhac.

Projets personnels ou collectifs

Les réunions ont lieu au centre culturel le mardi soir ou le samedi matin et durent 2h30. Au programme, point de croix et compté, broderie classique

mais aussi patchwork et boutis. L'une des brodeuses est même une adepte du Nui Dô, une broderie japonaise sur soie d'une extrême délicatesse. « Il n'y a pas de professeur, nous travaillons sur des projets personnels, en atelier sur des techniques particulières que nous transmettent les plus expérimentées, ou sur des projets collectifs » explique Annette Cazilhac. Les Lilasiens ont eu plus d'une fois l'occasion d'admirer leurs productions - courtepoinces, sacs et divers petits objets, marque-pages ou poupées - car l'association participe régulièrement au Forum des Activités Lilasiennes et à Lil'art. L'activité requiert sens artistique et technique, mais aussi du temps : une des dernières créations communes, le parapluie « Brodons sous la pluie » a demandé – rien que pour l'assemblage – 125 heures de travail !

Secret des fils aux Lilas :
tél.: 01 48 91 94 13 ; courriel: secretdesfils@yahoo.fr

Portes ouvertes à la colline bleue

■ Samedi 19 juin 2010

A 11 heures, les enfants des ateliers musique, percussions et anglais présenteront aux parents des petites séquences de leur travail, en se produisant avec leurs professeurs, dans l'impasse transformée en théâtre de verdure.

Vers 12h30, sangria, suivie d'un repas en plein air.

A vos paniers! ouvert à tous, au 1, Cité Saint Germain.

■ Stage de juillet

Dernier stage de l'année à la Colline Bleue.

Lundi 5 juillet, mardi 6 juillet, mercredi 7 juillet 2010.

Horaires : 14h à 16h30.

Age : 6 ans (fin CP) à 10 ans
Coût : 60 €

Thème : « portraits » dessinés, peints, modelés.

Auto-portraits et saga familiale. Confiez les photos de famille à vos enfants...

Et toujours de bons goûters

Récompenses

■ Vendredi 25 juin à 18h

Remise des récompenses aux sportifs lilasiens.

Piscine R. Mulinghausen.

Associations sportives en fête

■ Samedi 26 juin

Le cercle de Judo
Gymnase Liberté.

■ Dimanche 27 juin

Le cercle sportif de Basket,
gymnase A.M. Rabeyrolles

Le gala des Demoiselles
des Lilas

(Gymnastique Rythmique)
Gymnase Ostermeyer.

Bon à savoir

- Le **patchwork** est une sorte de sandwich. Le « top », le tissu décoratif du dessus, est constitué de morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes, découpés et cousus entre eux. Le molletonage consiste à coudre cette pièce avec une doublure entre lesquelles on insère une couche de molleton. La couture, ou matelassage, faite selon des tracés décoratifs, donne un relief à l'ensemble.

- Le **boutis** est obtenu par l'assemblage de deux étoffes fines par un point de piqûre avant selon un motif donné. Ce motif est mis en relief par un méchage (un remplissage de coton). A contre-jour, le boutis révèle ombres et lumières selon les endroits méchés. Il est parfois à tort confondu avec le *piqué de Marseille*, un matelassage plus grossier, épais, et souvent industrialisé.



Hommages



Léon Bourrier - Personnalité très connue aux Lilas, Léon Bourrier nous a quittés le 18 mai 2010 dans sa 67^{ème} année. Homme chaleureux, il s'est toujours beaucoup investi dans les activités de la ville. Ces dernières années il exerçait les fonctions de Délégué Départemental de l'Éducation Nationale et fut un ardent défenseur de l'école gratuite et laïque de la République. Ses obsèques ont eu lieu dans sa

Lozère natale, au Malzieu. Au-delà de l'hommage posthume rendu par le Conseil municipal, une cérémonie en sa mémoire aura lieu le mardi 22 juin à 19h30, en mairie des Lilas.



Claude Pernès - Maire de Rosny-sous-Bois depuis 1983, Claude Pernès est décédé le 23 mai 2010. Très apprécié et respecté, notamment pour ses qualités humaines, Claude Pernès était aussi un ami de la Ville des Lilas. En tant que Président de l'association des maires d'Ile-de-France, il a été de nombreux combats à nos côtés, notamment dans le cadre de l'association pour le prolongement de la ligne 11, avec le maire des Lilas qui la préside. Pendant la crise de la ZAC du centre

ville qui toucha durement notre ville en 2001-2002, son soutien fût essentiel. La municipalité, représentée par le maire lors des obsèques, s'associe à la douleur de sa famille et lui présente ses plus sincères condoléances.

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal

Groupe Ensemble pour Les Lilas

1-Au Conseil Général, un budget « hors la loi » et insincère a été voté par les 17 Conseillers socialistes. Les 23 autres se sont abstenus ou on votés contre. La mise sous tutelle de l'Etat devient un sérieux risque. Pour nous, Lilasiens, il faut savoir que le Conseil Général augmente les taux des impôts locaux de 6% (+7% en 2009) pour résoudre sans doute le problème des emprunts toxiques qu'ils ont souscrits et améliorer notre pouvoir d'achat ! Certains disent que le CG du 93 est à la France ce que la Grèce est à l'Europe ! 2-La lecture du journal municipal infos lilas nous amène à faire 3 observations : La dette de la ville continue d'avosiner le budget annuel et si cette année, comme l'an dernier, il n'est pas prévu d'emprunter c'est que la majorité municipale vend le patrimoine. Exemple: le terrain « Gütermann » acquis par les prédécesseurs (merci à eux) vendu 8 fois son prix d'achat. Le déficit de la ZAC ; Comment expliquer aux rédacteurs que cet éventuel déficit ne sera connu, s'il existe, que lors de la clôture des opérations. Ce n'est pas pour aujourd'hui ni même pour demain.

La remise des articles pour le journal municipal par les différents groupes est prévue le 15 du mois précédent. Certains ont pourtant argumenté sur les résultats des élections régionales alors que le 2em tour avait lieu le 21.

En ce début juin, nous souhaitons « bon vent » à notre équipe de France de foot-ball pour le mondial.

C SYLVAIN, F THOREAU, C RINGUET, J UZAN, JC DUPONT



Groupe des élus Verts

Des services municipaux à préserver et renforcer.

Ce mois de juin 2010 est celui de nombreuses interrogations sur le financement de la dette de l'Etat, des services publics, des retraites... Après les illusions véhiculées sur la crise financière qui serait derrière nous, c'est bien le quotidien de chacun d'entre nous qui est mis en cause. L'occasion de réviser le mode de redistribution des richesses créées dans ce pays et la part de l'impôt progressif sur celles-ci. Celle aussi de ramener vers les collectivités locales, le soin de gérer un service aussi vital que celui de l'eau. Les services communaux font partie des moyens mis en oeuvre pour faciliter la vie de nos concitoyens. Notre ville dispose de nombreux atouts : centre de santé, théâtre et cinéma, centres culturels, conservatoire, crèches, piscine et équipements sportifs, Till bus, club des seniors, etc. Pourtant chacun comprend que la politique gouvernementale et les menaces qui pèsent sur les finances locales mettent tout cela en danger. Afin de les préserver, il est nécessaire d'équilibrer la part financée par le contribuable (impôts locaux) et celle de l'usager (les tarifs des services). Les Verts ont toujours défendu, à la fois l'application d'un réel « quotient familial » et une augmentation des tarifs pour l'usager, sur l'ensemble des activités proposées par la municipalité. Le coût global à la charge de la ville – et donc du contribuable – reste la part majoritaire, mais le maintien de services de qualité ne pourra se faire qu'avec une participation plus significative de l'usager. Nous invitons les Lilasiennes et Lilasiens à en assumer le choix.

C. FALQUE, C. PAQUIS, N. KARMOCHKINE, P. STOEBER, I. OLIVIER-BARBREL, B. BERGERON-SIGWALD, M-G. LENTAIGNE.

Groupe des élus communistes

Crise des retraites, crise systémique.

La crise des retraites plonge dans la crise du système capitalisme. Avec la course à « l'argent pour l'argent », les énormes potentiels de productivité des technologies sont gâchés et tendent à détruire l'emploi, ce qui augmente le chômage et tire vers le bas la masse salariale, d'où l'insuffisance croissante des débouchés, tandis que les profits ainsi réalisés par les groupes vont à la spéculation. Le recours massif au crédit et à l'endettement a permis, cependant, des années durant, de maintenir une demande apparente dans les pays développés... jusqu'à l'éclatement de la crise financière de 2008-2009. Les aides publiques colossales alors accordées aux banques, sans changement des critères du crédit, ont servi, en Europe particulièrement, à relancer la spéculation et non à l'emploi et à la croissance. D'où l'ampleur inédite du surendettement public des États de la zone euro, au-delà de la Grèce, et, donc, de la crise de l'euro lui-même. L'attaque contre les retraites est inscrite en contrepartie du dispositif de 750 milliards d'euros décidé par l'Union européenne pour assurer le remboursement des créanciers: il s'agit de diminuer la part, dans les richesses produites, des prélèvements publics et sociaux (impôts + cotisations) nécessaires au financement des dépenses sociales (retraites, santé...) afin de laisser s'envoler la part des prélèvements financiers (intérêts + dividendes). Cela pèsera sur l'activité et relancera la spéculation. Au contraire, une autre création monétaire de la BCE et un fonds européen de développement social peuvent favoriser le progrès social dans l'UE, dont de bonnes retraites. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est dans cette logique que nous avons participé avec d'autres organisations syndicales et politiques à la création du collectif Lilasien de défense des retraites.

Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Claude LASNON - Maires Adjoints
Roland CASAGRANDE, David FRANÇOIS, Liliane GAUDUBOIS,
Gérard MESLIN - Conseillers Municipaux.

Groupe UDAC

Rue Paul Langevin : une rue dangereuse !

Eh oui, j'avais raison. A différentes reprises, je suis intervenu pour signaler la dangerosité de la circulation devant les deux écoles de la rue Paul Langevin et à la sortie de la résidence de l'Avenir. A différentes reprises, par un article, par une intervention au conseil municipal. Il aura fallu attendre qu'un accident arrive pour que la municipalité entreprenne une action, qui n'est que provisoire ! Les riverains des écoles Julie Daubié et Paul Langevin ont été avisés par tract le 19/04/10 que, suite à un accident survenu le 16/11/09, la rue Paul Langevin sera partiellement fermée à la circulation du 3 mai à la Rentrée de septembre pour « expérimentation ». Il aura donc fallu 7 mois pour prendre une décision, et quelle décision, la vie de nos enfants compte si peu, l'avis de l'opposition ne compte pas du tout, combien faudra-t-il d'accidents pour que, élus de la majorité, vous assumiez vos responsabilités ?

Georges AMZEL, Conseiller Municipal

Conseil municipal du mercredi 19 mai 2010

Principales délibérations

■ Hommages

Le Conseil Municipal a débuté par un hommage et une minute de silence à la mémoire de trois Lilasiens décédés récemment : Sotigui Kouyaté, Jacqueline Fauvel et Léon Bourrier.

■ Approbation du Compte administratif 2009

Le compte administratif 2009 de la Ville dégage un excédent de 6 682 233 €.

La décision a été prise lors de la préparation budgétaire 2009 de ne pas affecter cet excédent au financement d'opérations nouvelles mais au désendettement de la ville.

- 1 607 052 € sont affectés au budget 2010 afin de ne pas lever d'emprunt

- 2 980 068 € seront affectés au financement des reports d'investissements 2009.

Il reste donc un excédent réel de 2 095 113 €

Durant 2 années consécutives (2008 et 2009), grâce à une politique de rigueur et de prévision, la ville a continué à soutenir un rythme important d'investissement sans recourir à l'emprunt. Pour poursuivre le désendettement de la Ville, cet excédent sera affecté dans sa quasi totalité au budget 2010 sur un compte de réserve afin de provisionner les investissements 2011 et ainsi éviter un nouvel emprunt l'an prochain.

Le compte rendu sommaire du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-leslilas.fr.

■ Vente de lots rue de Paris pour la réalisation d'un supermarché Casino

Il reste 2 îlots à aménager dans la ZAC du centre Ville, l'îlot « Franprix » (ou îlot D) et l'îlot « pharmacie » (îlot I).

Pour l'îlot D, l'aménageur a été choisi. Il s'agit du groupe Terralia.

Le programme prévoit la construction de logements avec stationnement en sous-sol, d'une surface commerciale en rez-de-chaussée.

Une enseigne nationale, Casino, s'installera au rez-de-chaussée de l'immeuble. Casino va aussi acquérir le rez-de-chaussée de l'îlot voisin (E), qui appartient déjà à la ville.

Afin de ne pas rompre la dynamique commerciale, une enseigne du groupe Casino s'installera avec un bail précaire au rez-de-chaussée de l'îlot E. Une fois que l'ensemble immobilier de l'îlot D sera terminé, cette enseigne fera les travaux nécessaires afin de réunir les 2 constructions et ouvrir un supermarché de 2 500 m².

L'exploitation du supermarché implique l'absolue nécessité que la clientèle puisse stationner. La commune, propriétaire et exploitante du parking du mail, va mettre à disposition de Casino un volume d'heures de stationnement contre le paiement d'une redevance annuelle. Casino prendra à sa charge les travaux nécessaires à l'utilisation de ce parking.

■ Aménagement de l'ancienne gendarmerie dans le quartier des Sentes

D'ici à la fin de l'année, la Direction des services techniques, le service de l'habitat et le service de l'urbanisme de la Ville des Lilas s'installeront dans les locaux réaménagés de l'ancienne gendarmerie. Les travaux prévoient en particulier l'installation d'un ascenseur permettant de desservir l'ensemble des étages.

Exposition : l'école communale aux Lilas

Le cercle de généalogie de Mme Lagier et de M. Huret remercie les nombreux lilasiens et non-lilasiens qui ont accepté de prêter des photographies de classe, objets et différents documents affairant à l'exposition *L'école communale aux Lilas*, présentée au centre culturel Jean Cocteau du 27 mars au 17 avril. Devant le grand succès de l'exposition, la Ville a décidé de lui offrir un prolongement en l'accueillant prochainement dans le hall de l'hôtel de Ville puis dans le cadre de l'inauguration du nouveau restaurant scolaire des écoles Romain Rolland.

Permanences de C. Bartolone et M. Legrand



La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, aura lieu vendredi 25 juin, de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.

Prochain conseil municipal mercredi 30 juin, à 19 h 30

**Mairie des Lilas
Salle des mariages et du conseil (1^{er} étage)**

Carnet

**Du 21 avril 2010
au 20 mai 2010**

NAISSANCES

Lana MONETTO
Cerise LORGNIER
Yohann RAFIDISON
Rinedie MBANGUI
Andrea MBANGUI
Elichéva ACKERMANN
Mariami KIRIA TCHIKOVANI
Myriam NOUH
Adam NIKOLIC
Adam BOUHLEL
Hugo VYSAVAT
Oscar YE
Raphaëlle LECARPENTIER
Camille LANGOT—LEMARDELEY
Oren SOUFFIR
Axel CAZES
Célian LECOQ
Erin GUILLEN—PERELMAN
Romie CHELLI
Adam MAÂMAR
Hind BOUHOUCHE
Alice CHEN
Maxime TRAPANI
Robin BELLOUR

MARIAGES

Radhouane SELLAMI
et Monia BEN AMOR
Florian TOURRIERE
et Marlène CAUSSE
Thierry LEFEVRE et Juliette MUTTE
Khaled KHAOUI et Josiane HARRAR
Alain MESSAOUD et Joëlle PIERRÉ
Sayah BOUSSOUKAYA
et Brigitte KADIR
Robin RINCHARD et Faustine PY
Marc FOURIER et Aurélien JUQUIN
Grégory SCHURGAST
et Anne LHERMITTE
Mohamed LANSARI
et Véronique SWALE
Aymen ZRIG et Faten ZRIG

DÉCÈS

Chana REICHAPPEL
Paulette ALLAIS
Fernand MÉNÉTRIER,
Louis GRISSAULT
Sotigui KOUYATÉ
Alain DOUAY
Giselle FRAULI
Odette LEGENDRE
Michel PATRY
Esther WENIG
Jean-Pierre SCHWITAL

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
- Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
- Henri-Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
- Aides ménagères/pôle seniors : 01 41 63 13 10
- Service insertion/pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique : 01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

- **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.
- **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.
- **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.
- **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.
- **Cabinet Tuffier & Jamme**
Soins à domicile.
Tél. : 06 18 87 15 14.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

- **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.
- **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanences RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 14 et 28 juin à 20 h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03
ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans rendez-vous).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).
- Permanence de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement) le 2^e mercredi du mois, de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 01 41 58 10 91, au pôle social (193-195, rue de Paris).

Permanence fiscale

Un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS



- Hôtel de ville - BP 76
93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction en chef de ce n° : Christophe Lalo (christophelalo@leslilas.fr).
- Ont participé à ce n° : Martine Jeandot, Marc Godin.
- Maquette : N. Simon et P. Renoux (communication.lilas@gmail.com).
- Photos : Virginie Sueres, Valérie Mouzon, Élodie Ponsaud, Baptiste Belcour.
- Impression : Barbou impressions.
- RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.

Festival Jeunesse

Ambiance latine

ARTS
DU CIRQUE
FANFARE
BRÉSILIENNE
EXPO
CAPOEIRA
GRAFF
SPORTS
JEUX
CONCERTS
DEFILE
HIP HOP



26/27 juin - 14h/18h

Parc Lucie Aubrac

Infos et contact - Service Jeunesse - 30, bd de la liberté - 01 49 72 74 76

